

Longuyon

Journal d'informations municipales

ACTUALITÉS



Quoi de neuf à Longuyon ? www.longuyon.fr - Appli mobile : Longuyon

MAISON SPORT SANTÉ



La Maison de Santé de Longuyon a reçu le label Maison Sport Santé du ministère de la Santé et du ministère Jeunesse et Sport rejoignant ainsi le CHU de Nancy et la Clinique

Pasteur d'Essey les Nancy.

Cela permettra lorsque la crise sanitaire COVID 19 le permettra, d'accueillir toute personne (patient adressé par son médecin ou sportif) qui souhaite débiter, reprendre ou améliorer une activité physique ou sportive, en lien avec les associations sportives qui souhaitent s'impliquer dans le dispositif.

La Maison Sport Santé dispose d'un local au rez de chaussée de la Maison de Santé et peut s'appuyer sur la participation de médecins du sport, d'une cardiologue, d'une enseignante en activité physique adaptée (APA), d'un coach sportif également enseignant APA, d'une diététicienne et d'une infirmière de Santé Publique.

L'accueil pourra se faire sur site à certains créneaux ho-

raires ou par téléphone au 03 72 61 05 66 à compter du 1^{er} mars.

PRISE DE COMMANDEMENT



Le Colonel Hors Classe Jérôme Petitpoisson, directeur départemental et chef de corps des Sapeurs Pompiers de Meurthe-et-Moselle a confié jeudi dernier le commandement du CIS Longuyon à l'Adjudant Arnaud Leroy lors d'une cérémonie sobre (suite au contexte sanitaire) mais solennelle. Celle-ci s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Jacque, Maire de Longuyon et Président de la Communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais, de Gauthier Brunner, conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle et Président de Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-Et-Moselle, et du Lieutenant-colonel Bertrand Lepoutere, chef du groupement territorial du Pays-Haut. Toutes nos félicitations. (photo : © René Bych/RL).



VACCINATION

La mairie est chargée de recenser dans le cadre de la vaccination anti-covid, les personnes de plus de 75 ans ou fragiles. Les personnes concernées sont priées d'appeler le CCAS au 03 82 44 55 18, de 9h à 12h et de 14h à 17h en mentionnant leur numéro de sécurité sociale, leur médecin traitant ainsi que leur date de naissance.

FERMETURE

La boulangerie Silvestre-Desinde sera fermée à partir du lundi 15 février. Réouverture mardi 23 février à 7h.

DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES À LA DEMANDE

L'association « Déplacements Solidaires à la Demande » recherche des chauffeurs bénévoles, disponibles, sérieux et discrets pour transporter des personnes, âgées ou fragiles, sans moyen de locomotion, dans un rayon de 50 km autour de Longuyon pour des rendez-vous médicaux ou démarches administratives. Les chauffeurs seront indemnisés à raison de 0,40 euros du km (barème des impôts). Merci de vous faire connaître auprès de Jo-sette SAILLET tel 06 71 84 70 81.

URGENCES

Pharmacie de garde : samedi 13 et dimanche 14 février : DORION
En cas d'urgence : 08.20.33.20.20.



AGENDA

Février

VENDREDI 12 FÉVRIER

Permanence du Pimms de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, sur rdv au 03 82 44 54 50.

MERCREDI 23 FÉVRIER

Collecte de sang de 14h à 19h salle Brassens.

VENDREDI 26 FÉVRIER

Permanence du Pimms de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, sur rdv au 03 82 44 54 50.

PRATIQUE

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ



Afin d'améliorer la qualité de la distribution et répondre aux besoins de sa clientèle, Ene-dis réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Ces coupures auront lieu mardi 16 février de 8h30 à 11h30 aux lieux suivants : 10 rue Marcel Agarand, 6 au 16 chemin du Limaçon, 1 au 9, 13 au 15, 2 au 6, 15B, 1T rue Raymond Poincaré.

DÉNEIGEMENT



Rappel : Conformément à l'arrêté municipal du 23 février 2013 portant obligation d'entretien des trottoirs, il est rappelé que le balayage est une charge incombant aux riverains (propriétaires ou locataires).

La même obligation pèse en cas de neige ou verglas. Les infractions à l'arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

BRUTS DE VOISINAGE

Conformément à l'Article 6 du règlement départemental préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

PERMANENCE INFO ENERGIE

Depuis près de 5 années, la T2L missionne des « conseillers info énergie » afin de proposer à la population de ses 27 communes un service de conseil neutre, objectif et gratuit en matière de maîtrise de l'Énergie. Ce service évolue et les permanences initialement tenues en mairie de Longuyon sont désormais remplacées par des visites à domicile. Prise de rendez-vous au 07 78 63 78 38.

TRI SÉLECTIF :

PLANNING DE RAMASSAGE

Mercredi 17 février, sem. impaire :

Résidence canadienne.

Mercredi 24 février, sem. paire :

Secteur 2 - rues de la Gaillette, du 11 novembre, Clémenceau, Pasteur, ch. Du Maroc, J. d'Arc, L. Blum, Mouilbeau, route de Sorbey, quartier Belle Fay, chemin des Cailloux, Val Fleuri, Ullions, Noëza, E. Potier, J. Curie, J. Duclos, E. Zola, Réole, impasse d'Euillons, Noërs.

Jedi 25 février, sem. paire :

Secteur 1 - Toutes les rues (hors Résidence Canadienne et secteur 2).

MESSES

Samedi 13 février

16h00 Allondrelle

Dimanche 14 février

11h00 Longuyon - St JB de la Salle

Dimanche des familles

Mercredi 17 février

16h00 Longuyon - St JB de la Salle

Célébration des cendres